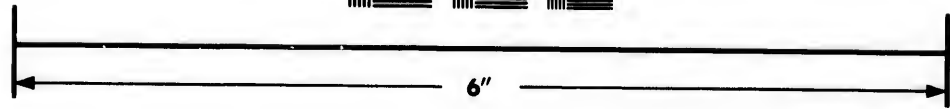
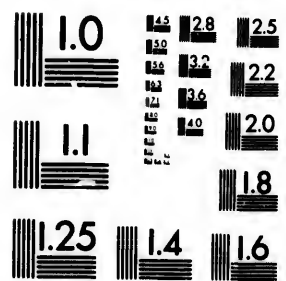


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

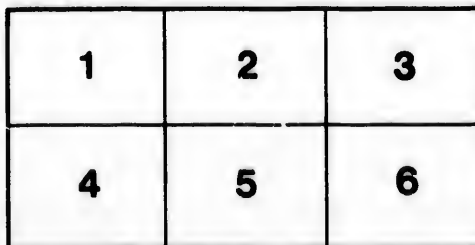
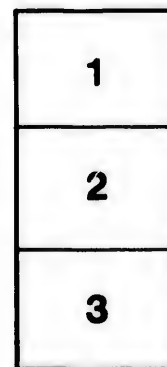
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

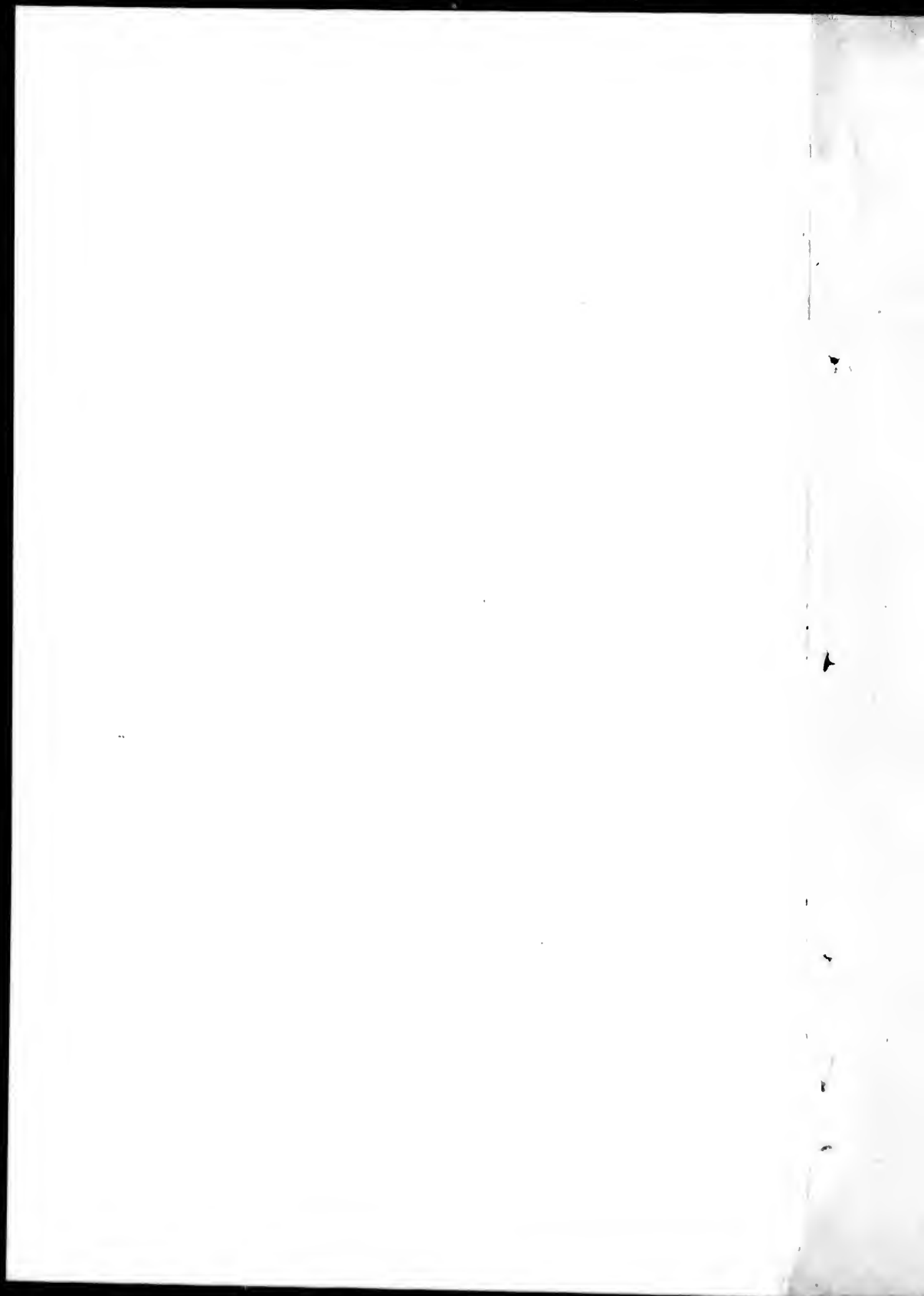
La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



DISCOURS

PRONONCÉ PAR

ET. PARENT, ECR.,

DEVANT

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.



QUÉBEC:
DE L'IMPRIMERIE DE E. R. FRÉCHETTE.

1852.

PUBLIC LIBRARY
OF CANADA

1852
(13)

SEVIERIA OLLERIA
ALABAMA 70

37544

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR ETIENNE PARENT, ECR.,

DEVANT

L'INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC,

LE 22 JANVIER 1852.

DE L'INTELLIGENCE DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ :

MESDAMES ET MESSIEURS,—Il y a trois ans, j'eus l'honneur d'entretenir un auditoire semblable à celui qui m'écoute, d'un sujet qui se rattache étroitement à celui que je vais essayer de traiter. Dans ce premier entretien, j'ai voulu protester contre la doctrine, funeste à mon avis, que la religion ou le sacerdoce, et par suite l'âme humaine, devaient se tenir à l'écart dans la société politique, rester impassibles et inactifs au milieu du mouvement social. Cette idée m'a paru d'autant plus étrange, anormale, qu'une observation attentive de la nature de l'homme, et de la société, m'avait convaincu que c'était la religion même qui avait formé la société, et que la société ne s'expliquait, ne se comprenait que par la religion, qui, dans sa plus haute expression, est la science des rapports qui rattachent Dieu à l'homme, et l'homme à Dieu, d'où découle, par induction rigoureuse, la science des rapports entre l'homme et ses semblables, et le reste de la création, autrement dit la morale, tant publique que privée. Voilà le domaine incontestable de la religion et du sacerdoce, qui en est l'organe. Que nous resterait-il donc pour notre société politique ? rien de plus que le pacage des besoins pure-

37544

ment matériels, et encore sur le principe bien insuffisant et bien peu relevé de l'intérêt bien entendu de chacun. Dans ce cas, notre société humaine ne serait guère supérieure à celles de l'abeille et du castor, et à en juger par ce qu'elle a été jusqu'à présent, en général, elle leur serait bien inférieure sous les rapports de la police, de l'ordre et de l'économie. C'est toujours, et en toutes choses, le propre de l'erreur de ravalier l'homme au rang de la bête, de même que la vérité l'élève jusqu'à la sphère des anges.

Je comprends fort bien qu'on me dise que l'Eglise et l'Etat doivent, dans l'intérêt de l'humanité, former deux puissances distinctes et séparées ; mais ces deux puissances doivent, chacune dans son cercle et avec ses moyens particuliers d'action, travailler de concert au même but, l'avancement moral, intellectuel et matériel de l'humanité. C'est bien un mécanisme social plus simple, plus efficace, et partant préférable en théorie, que celui où les deux pouvoirs se trouvent réunis dans les mêmes mains ; mais l'expérience a prouvé que partout où cela s'est trouvé, sans contrepois intérieurs ou extérieurs, il y a eu compression, abrutissement, ou persécution de la pensée. Dieu qui parle et se révèle aux hommes par les phénomènes historiques, nous apprend par là, que la main qui porte l'encensoir ne doit pas porter le sceptre, et *vice versa*. A l'église les conseils, les avertissements ; à l'état la législation et le gouvernement direct de la société ; à l'église de tracer la voie, à l'état d'y marcher ; enfin aux peuples de les y suivre. Hors de là point d'accord entre les faits, et par suite anarchie et désordre dans la société. Il est bon d'ailleurs qu'il se trouve, dans les sociétés humaines, une voix qui puisse, au besoin, dire avec autorité, aux puissances humaines, quelles qu'elles soient, peuples, nobles, ou rois : *Tu es ille vir!* C'est surtout dans un âge de régénération politique, comme celui où nous vivons, que la société a besoin qu'une autorité désintéressée, placée au-dessus des intérêts matériels, fasse entendre des paroles de prudence aux uns, de désintéressement aux autres, à tous de soumission aux lois immuables du monde moral.

Dans le discours que je viens de rappeler à votre souvenir, j'entretins mon auditoire de ce que je regarde comme l'un des deux éléments du pouvoir social, l'élément religieux ou spirituel. Je ne saurais, ce me semble, mieux répondre à l'invitation qui m'a été faite de vous donner une lecture, que de traiter un sujet qui complètera ma thèse. Je vais donc vous parler de ce que je regarde comme le second élément du pouvoir social, et c'est ce que je ferai en vous présentant quelques observations sur l'Intelligence dans ses rapports avec la Société.

Dans l'un et l'autre cas, c'est bien l'intelligence ; mais dans l'un c'est l'intelligence s'appliquant particulièrement aux choses spirituelles, dans l'autre ce sera l'intelligence s'occupant particulièrement des choses temporelles. Dans un cas, elle produit la foi ; dans l'autre l'autorité : deux excellentes choses dont le monde civilisé se trouve dans une grande pénurie par le temps qui court. A qui la faute ? c'est à chacun à bien examiner sa conscience sur ce point.

L'on comprendra, sans doute, que je n'entends pas faire du dualisme psychologique, en parlant d'un élément spirituel, et d'un élément intellectuel, d'où l'on pourrait penser que je crois à deux principes d'activité chez l'homme. Tout ce qui en nous voit et sent, juge et veut, c'est bien l'âme, et l'âme seule ; mais si l'âme est une dans son essence, elle est multiple dans ses facultés, au point même qu'elle se trouve, quelquefois, soit par vice d'organisation, soit par vice d'éducation, à manquer de quelques-unes des facultés humaines, ou à en avoir qui ne sont qu'imparfaitement développées. Voir ou sentir, juger et vouloir ne sont pas la même chose pour l'âme ; Horace l'a dit : *video meliora, proboque, deteriora sequor*, et c'est ce que chacun de nous a souvent éprouvé.

J'entends donc par intelligence, pour le sujet qui va nous occuper, la force de conception, l'aptitude et l'énergie, qui rendent capable des grandes choses dans tout ce qui est du ressort de l'activité humaine, abstraction faite de la question de moralité, qui, dans ma théorie, tombe dans le domaine du pouvoir spirituel. A ce dernier pouvoir la noble mission de conserver les liens sacrés qui tiennent le ciel et la terre unis l'un à l'autre, et qui nous font remonter jusqu'au sein de Dieu même pour y chercher l'origine et la raison de la société, qu'on ravale, qu'on prive de toute base sûre et durable, en l'appuyant uniquement sur des considérations tirées de la partie inférieure de notre nature.

Il n'est certes pas indifférent que l'on considère la société comme étant fondée pour des fins divines, ou pour des fins humaines. Que l'on continue à proclamer que la société est établie pour l'homme, pour l'avancement des intérêts purement humains, alors, et ce sera logique, chacun, chaque famille, chaque classe travaillera pour soi, pour son avantage particulier, sans s'occuper des devoirs et des intérêts supérieurs de la société. Vous verrez alors la religion s'isoler de ce qu'on appellera les choses du siècle, et déclarer hautement que son royaume n'est pas de ce monde, texte sacré dont l'on a étrangement abusé. Que le Christ ait voulu dire par là que ce n'était pas dans ce monde que ses élus devaient attendre leur récompense, à la bonne heure ; mais qu'il ait recommandé à son Eglise

de ne s'occuper en rien du mouvement des affaires terrestres, c'est ce qui ne peut m'entrer dans l'esprit. Le plus grand mal qui est résulté de cette doctrine, c'est que la puissance religieuse, dans le christianisme comme ailleurs, dédaignant de s'associer au pouvoir social, mais sentant qu'elle ne pouvait s'en passer, a travaillé à le subordonner entièrement à ses fins particulières, et en voulant trop spiritualiser les nations, elle a détruit toute leur force matérielle et intellectuelle. Ou bien encore, le pouvoir séculier, sentant qu'il a besoin du pouvoir spirituel, cherche à se l'asservir, et en l'asservissant le corrompt, lui ôte toute sa force morale, et bientôt la société perd sa base spirituelle, et reste avec les forces et les instincts purement matériels : d'un côté c'est le mysticisme, de l'autre le matérialisme, tous deux également contraires à la nature et aux destinées de l'homme.

Mais il me semble entendre des murmures : à quoi bon, se dit-on, venir nous occuper, dans ce coin d'Amérique, nous jeune peuple, de ces grandes et épineuses questions, qui n'intéressent que la vieille Europe ? Laissons-la guérir, comme elle le pourra, les vices constitutionnels, les maux sociaux au milieu desquels sa caducité se roule sur un lit de douleur. Notre voix, elle ne l'écouterait pas ; et nous avons devant nous une nature riche, belle et vierge, qui invite et provoque notre jeune et vigoureuse virilité. Paroles pleines d'irréflexion, Messieurs. Ces vices, dont nous nous rions, nous les avons sucés avec le lait de notre mère, cette vieille Europe ; ces maux nous en avons les germes en nous dans les idées, les lois et les institutions que nous tenons de cette Europe souffrante. La vigueur de la jeunesse nous en fait triompher, mais un temps viendra, et plus promptement pour nous que pour elle, grâce à la rapidité avec laquelle tout marche de nos jours ; un temps viendra où nous aurons aussi les mêmes vices à corriger, les mêmes maux à guérir, si nous ne sommes assez sages pour en purger notre système social. Que diriez-vous de celui qui, voyant souffrir un vieux père et une vieille mère d'un mal héréditaire, ne profiterait pas des forces de la jeunesse pour en étouffer le germe chez lui ? Les grandes questions de réforme sociale qui agitent aujourd'hui l'Europe, nous intéressent donc aussi bien que les peuples Européens, et il nous importe autant qu'à eux de les étudier. Eux, ils ont à guérir le mal ; nous, nous avons à le prévenir.

C'est donc à bon droit que les esprits sérieux se préoccupent partout de l'état actuel de nos sociétés. Il n'y a pas, en effet, à se le cacher, le désordre et l'anarchie dans les idées sont tels, que, parmi tous les peuples qui tiennent à la civilisation européenne, il

n'y en a pas un seul dont l'état social, à l'époque actuelle, repose sur un principe moral d'autorité indisputable ou indisputé ; sur un de ces principes qui, remontant jusqu'à Dieu, seule et unique source de toute autorité, commande sans contestation l'assentiment et la soumission des peuples. On remarquera que je dis principe moral, c'est-à-dire tirant sa force de l'idée de droit absolu, non pas seulement de considérations d'intérêt et de convenance, comme le principe représentatif, qui est et sera toujours cependant un auxiliaire utile, indispensable peut-être, au bon fonctionnement du principe moral quel qu'il soit. De tel principe, il n'en existe plus dans notre monde social, depuis la répudiation du ci-devant droit divin, droit de par la foi des peuples seulement si vous voulez, et non, comme on a voulu le faire croire, de par la grâce de Dieu ; mais droit toujours existant, quant à l'effet pratique ; l'essentiel en pareil cas étant l'assentiment public.

Oui, messieurs, un principe d'autorité divin, ou reconnu comme tel, voilà ce qui nous manque, et voilà ce qu'il nous faut chercher ; voilà ce qu'il nous faut trouver, si nous voulons ramener sur notre terre le règne de la paix, de l'ordre et de la vraie liberté. Tout vient de Dieu, tout est pour Dieu, et c'est dans Dieu que nous devons aller puiser toutes nos inspirations, c'est-à-dire dans les lois naturelles, autant qu'il nous est permis de les connaître. Comme individus, comme peuples, comme espèce, nous agissons trop souvent comme si la société, l'humanité, la création étaient faites pour nous : égoïsme, orgueil, folie, dont nous sommes toujours bien sévèrement punis. Nous le sommes à l'heure qu'il est par cette immense confusion dans les idées, qui rappelle celle de la Tour de Babel, par ces crises sociales qui toutes n'aboutissent qu'à de sanglants avortements, par ces fiévreuses anxiétés qui empoisonnent le présent, par ces sombres incertitudes qui obscurcissent l'avenir.

Devant un spectacle aussi décourageant, les uns prêchent le culte des idées surannées, et veulent nous refouler vers un passé impossible ; les autres veulent faire halte au milieu de la confusion universelle, ou espèrent endormir une société fiévreuse dans une politique d'expédience et du jour au jour ; d'autres enfin, l'imagination échauffée d'espérances insensées, nous poussent vers un avenir irréalisable ; un petit nombre, se dégageant de tout préjugé, de toute préoccupation irrationnelle, de tout motif retréci, consentent à considérer la situation des yeux de la raison et de la conscience. Ces derniers ne s'effraient pas outre mesure des symptômes menaçants que présente le monde social. Dans le malaise du temps, ils voient une de ces grandes crises, dont l'histoire offre plusieurs

exemples, et qui, lorsque les mauvaises passions des hommes ou leur aveuglement n'y ont mis obstacle, ont toujours fait faire un pas à l'humanité dans la voie du progrès indéfini et indéfinissable, dans laquelle il est de notre nature, de notre destinée et de notre devoir de marcher sans cesse en avant. C'est de l'oubli ou du mépris de cette loi, ou de quelque autre grande loi de notre nature, que découlent les maux et les calamités de nos sociétés.

Les lois sont de deux espèces : lois d'ordre et de conservation d'un côté, lois de réforme et de progrès de l'autre. On pèche contre les premières, lorsqu'on porte la main sur des institutions qui, quoique imparfaites sous certains rapports, comme le sont toutes les choses humaines, sont en harmonie avec l'état moral ou intellectuel des peuples qu'elles régissent. On pèche également contre les secondes, lorsqu'on repousse ou néglige les changements ou perfectionnements que demande un état social plus avancé. C'est contre ces dernières que pèchèrent les courtisans et flatteurs des rois, au commencement de l'ère d'émancipation. C'est contre les premières que pèchent les démagogues et flatteurs des peuples, en leur prêchant une liberté outrée, incompatible avec l'état social et la nature humaine.

C'est une étrange erreur que de chercher dans la société une liberté pleine et entière. Cette liberté ne se trouve que dans l'état de nature, dans la barbarie. Votre homme parfaitement libre se trouve dans les bois, et nulle part ailleurs ; et c'est là que vous conduiraient vos folles idées de liberté. Là, je l'avoue, vous disposeriez à votre guise de vos personnes, de vos biens, sauf pourtant les accidents d'une rencontre avec d'autres hommes libres, plus forts ou plus rusés que vous. Mais cet homme libre, est-ce un homme ? est-ce l'être créé à l'image de Dieu, être moral, perfectible, travaillant à se rapprocher de son divin modèle ? Non, ce n'est que l'ébauche d'un homme, qui ne deviendra véritablement homme qu'en passant par les mains de la société, qu'il rend dépositaire de sa liberté naturelle, et qui lui en rend la part dont elle peut se passer, ou dont il pourra faire un bon usage, un usage conforme à ses propres fins à elle, qui sont et ne peuvent légitimement être que l'avancement et le bonheur de l'espèce humaine, en tant qu'être collectif. Qu'on cesse donc de prêcher aux hommes en société la doctrine d'une liberté illimitée. L'homme social appartient à la société, corps, biens et âme même, car la société peut et doit, dans certaines circonstances, réprimer le libertinage de l'esprit. La société a souvent abusé de ce droit, comme de plusieurs autres ; mais ces droits existent ; car sans eux la société ne saurait subsister,

elle qui n'existe qu'à la condition d'une autorité absolue sur tous les membres qui la composent. Qu'on ne se méprenne pas sur ce que je dis ici de la société, considérée abstraitement, et qu'on ne l'entende pas comme pouvant s'appliquer aux divers gouvernements. Eux, ils ne sont pas souverains comme la société, ils ne sont que les dépositaires et les ministres responsables de son autorité souveraine. C'est pour avoir confondu ces deux idées, que des esprits très éclairés en sont venus à soutenir la doctrine du pouvoir absolu des gouvernements. Nous sommes les enfants de la société, les gouvernements sont ses serviteurs : administrateurs et administrés, enfants et serviteurs, c'est aux pieds d'une mère commune que nous devons tous aller nous inspirer, prendre nos ordres et nos règles de conduite.

Plus d'arbitraire avec cette doctrine ; il y a des lois, des lois immuables, éternelles comme le Dieu qui les a décrétées, que ni rois, ni sénats, ni peuples ne sauraient impunément violer ; car c'est Dieu lui-même qui est le haut-justicier. Ainsi, quand vous voyez une révolution à jamais mémorable, châtement elle-même des fautes et des crimes des rois, se faire un trône de la guillotine, ne vous étonnez pas de voir les cadavres de ses propres enfants grossir, bientôt, l'hécatombe qu'elle s'était faite de ceux de ses ennemis, et de la voir elle-même tomber épuisée, hâletante aux pieds d'un despote. Ne vous étonnez pas non plus, n'accusez ni les éléments ni les hommes, quand vous voyez ce despote, le plus grand, le plus puissant des monarques du jour, tomber brisé... sous les pieds des chevaux cosaques ?—non ; mais sous le pied de Dieu, qui l'avait élevé pour ses fins à lui, non pour satisfaire une vaine ambition personnelle. Et quand vous voyez un saint et généreux Pontife, arrêté dans ses projets de réforme sage et modérée, fuyant devant la démagogie romaine, et ramené bientôt dans sa ville éternelle, à l'abri de ce même drapeau tricolore, sous lequel, dans le demi-siècle précédent, avait été décrété l'exil de deux de ses vénérables prédécesseurs, découvrez-vous, Messieurs, c'est la justice de Dieu qui passe... Mais quels sont ces bruits de chaînes qui parviennent jusqu'à nos oreilles ? Quoi ! sur cette terre d'Amérique, sous le ciel même où fut décrétée l'égalité entre les hommes, sous le régime de cette déclaration d'indépendance, jurée en prenant Dieu et les hommes à témoin, non seulement on retient dans l'esclavage plus de trois millions d'êtres humains, mais encore on veut faire participer les Etats voisins à ce parjure national ! Ne nous étonnons pas que la conscience des peuples s'alarme, et que le sol tremble sous leurs pieds ; c'est la justice de Dieu qui approche. Ne sur-

gira-t-il pas un nouveau Jonas pour faire entrer le repentir au cœur de cette nouvelle Ninive ? Les crimes des individus paraissent quelquefois rester impunis, en ce monde, parce que nous ne pouvons pénétrer dans la vie intime de chacun ; mais les crimes des nations n'échappent jamais à la justice divine, et l'expiation est toujours proportionnée aux fautes. Sans cela point de Dieu, point de lois morales, le monde est livré à la force brutale, et il faut aller chercher nos règles de conduite chez les cannibales ou les tigres. Elle est donc bien terrible la responsabilité de l'homme public, soit au forum, soit dans la presse, soit à la tribune, lorsqu'il se laisse dominer par les mauvaises passions ; car la peine de sa faute retombera non seulement sur lui, mais aussi sur des millions et des générations entières d'hommes après lui. Y pensent-ils bien à cette effrayante responsabilité, cette multitude d'hommes qui, dans tous les pays, sans études suffisantes, sans expérience des hommes ni des choses, se lancent, en aveugles ou en énergumènes, dans l'arène politique, ou se traite et se règle ce qu'il y a de plus difficile au monde, le gouvernement des hommes en société ?

C'est, d'un côté, la folle du logis escortée de l'ignorance ; de l'autre, l'égoïsme avec ses vues et ses instincts rétrécis, qui sont la cause des luttes interminables qui agitent le monde à propos de l'organisation sociale. Si l'on s'en rapportait davantage au bon sens, et au droit sens, on ne tarderait pas à se mettre d'accord. Le bon sens ferait écarter les utopies insensés et prestigieuses ; le droit sens nous ferait admettre sans résistance les grandes lois de la nature, que l'imagination n'aperçoit qu'à travers un prisme trompeur, et que l'égoïsme repousse, pour n'avoir pas à les subir.

Les considérations morales qui précèdent ne se rattachent qu'indirectement au sujet qui nous occupe ; mais elles serviront à préparer les esprits aux sacrifices que je vais demander à tout le monde : sacrifices d'intérêts personnels et domestiques, sacrifices d'opinions, sacrifices de préjugés, sacrifices d'amour-propre ; en retour desquels, cependant, j'offrirai des biens d'un prix infini : l'ordre, la paix, la liberté, la grandeur.

Vous voulez gouverner la société humaine : eh ! bien, qu'est-ce que la société humaine ? une collection d'hommes, un homme collectif, qui présente toutes les passions, tous les appétits, tous les instincts bons ou mauvais, qu'on rencontre dans les individus qui la composent. Or, que fait l'homme individuel qui veut se bien conduire, se bien gouverner ? accorde-t-il l'empire aux organes grossiers et imbécilles, ou bien au cerveau, organe de l'intelligence ? C'est donc aux intelligences supérieures dans les sociétés humaines

qu'il faut donner et laisser incontesté le gouvernement des peuples. Contre ce principe, contre cette loi de la nature pèchent également et ceux qui veulent un pouvoir social par voie d'hérédité ou d'engendrement, et ceux qui proclament la souveraineté absolue des masses. Ni dans l'ordre moral et intellectuel, ni dans l'ordre politique, les masses, ou, comme l'on dit, le peuple, n'ont été faits pour prescrire ni commander; la nature les a destinées au contraire à écouter, croire et obéir.

On aura beau dire et beau faire, le peuple, dans l'acception restreinte du mot, est et sera toujours, dans la grande famille politique, ce que les enfants mineurs sont dans la famille domestique, un enfant qu'il faut aimer, protéger, mais gouverner, et cela dans son intérêt autant que dans celui de la société. Nous connaissons tous le sort des familles où les enfants gouvernent : il en sera de même des sociétés politiques où les masses gouverneront. La souveraineté des masses, c'est la souveraineté des instincts aveugles, instincts bons et généreux quelquefois, mais toujours irraisonnés, et n'ayant d'autre loi que celle de la force brutale, et cette souveraineté ne peut régner ailleurs que dans le chaos, comme elle régnait sur l'abîme, avant que l'esprit de Dieu y eût pénétré, et en eût fait sortir notre monde.

C'est un fort mauvais service rendre au peuple que de lui crier sans cesse qu'il est le maître, qu'en dehors de lui nulle autorité n'existe. Il était un bien meilleur ami du peuple, que ceux qui l'avaient ameuté, ce sage Romain qui pacifia les plébéiens de Rome en leur récitant la fable du corps humain révolté contre la tête. En effet, pour aller chercher l'autorité dans les masses, il faut supposer qu'elles sont capables de se former des opinions saines et éclairées sur tous les grands points de la science politique. Le fussent-elles, elles n'en auraient pas le loisir. Doux et agréable délassement, en effet, que vous réservez là au peuple après son dur travail de la journée. Ah ! laissez-lui donc toute son intelligence et toute son attention pour bien conduire ses petites affaires, pour perfectionner les procédés de son art ou de son métier ; ce sera beaucoup mieux pour lui et pour la société. Mais la science du gouvernement est au-dessus des intelligences vulgaires ; et ne voyez-vous pas qu'en les revêtissant de l'autorité sociale, vous ne pouvez attendre que l'anarchie et la confusion ; que vous préparez à la société politique le même sort que les apôtres du libre examen ont fait à la société religieuse au sein du protestantisme ? Vous levez les épaules de pitié à la vue d'une doctrine qui consiste à mettre entre les mains du travailleur, pour y trouver une croyance religieuse, un livre, sur les

textes duquel les plus savants docteurs se disputent depuis dix-huit cents ans. Croyez-vous donc qu'il soit beaucoup moins étrange de soumettre au jugement de ce même travailleur cette machine si compliquée qu'on appelle la société politique ? Ah ! respectons l'œuvre de la nature : ne faisons pas grand ce qu'elle a fait petit, ni ne faisons petit ce qu'elle a fait grand. On a, dans le passé, foulé aux pieds la première de ces maximes ; n'allons pas fouler aux pieds la seconde, nous hommes du présent et de l'avenir. Apprenons au contraire au peuple à remonter à la source de toute autorité, à Dieu même, à la suprême intelligence, qui ne peut être représentée sur notre terre que par les intelligences humaines supérieures. Qu'on laisse au peuple le droit de désigner, parmi les hautes intelligences, celles qui seront plus spécialement chargées du gouvernement de la société, ce n'est certes pas moi qui m'y opposerai. Et si c'est là ce qu'on appelle souveraineté du peuple, j'objecterai au mot, et j'accepterai la chose. Mais alors, l'éléphant qui choisit son cornac sera donc aussi une espèce de souveraineté ?

Il est bien vrai que, parmi les adeptes de la doctrine, il en est bien peu qui croient à la souveraineté directe et absolue du peuple, et que tous entendent bien escamoter, à leur profit, tout ce qui sera gagné par leur propagande d'une doctrine outrée. Peut-être craignent-ils de s'exposer à l'imputation d'être mus par des motifs d'intérêt personnel. S'ils disaient tout franchement aux peuples : Le gouvernement du monde appartient à l'intelligence, non à la naissance ; l'homme du peuple y a autant de droit que le patricien ou le bourgeois, s'il est marqué du sceau de l'intelligence ; il faut donc réformer nos lois, arranger nos institutions sociales de façon que toutes les intelligences, sans distinction, puissent prendre dans la société la place et le rang qui leur appartiennent par droit de nature. Si, dis-je, l'on eût tenu ce langage, on se serait peut-être exposé à quelques malignes imputations, mais on n'aurait pas trompé le peuple ; on n'aurait pas lancé au milieu des masses un principe faux, dont avec leur logique inexorable, parce qu'elle n'est pas éclairée, elles tirent dans l'occasion les conséquences les plus pernicieuses pour elles-mêmes et pour la société tout entière. Prenons-y garde : le peuple qui n'a pas fait sa rhétorique, qui ignore ce que c'est qu'une métaphore ou une hyperbole, prendra toujours les mots dans leur sens propre ; et un faux principe, une idée exagérée, entrée dans la croyance d'un peuple, c'est l'inoculation d'une lèpre morale à toute une société. En citer tous les exemples, serait, hélas ! faire l'histoire de tous les malheurs du genre humain.

La loi de subordination des êtres inférieurs aux êtres supérieurs est une loi universelle de la création : la nature inorganique est soumise

à la nature organique, et dans cette dernière les êtres moins parfaits sont subordonnés aux êtres plus parfaits. Il en est de même dans le règne animal, partout vous voyez une hiérarchie non interrompue, jusqu'à ce que vous arriviez à l'homme, à qui tout est subordonné sur le globe qu'il habite, et qui lui-même est subordonné à l'intelligence suprême qui gouverne l'univers.

Si tous les hommes naissaient égaux en intelligence, on pourrait dire que, dans la création, à l'homme s'arrête cette loi universelle de subordination ; mais il n'en est pas ainsi. Quelle immense distance, quel abîme entre les intelligences d'élite, et les masses d'hommes que l'on rencontre dans nos sociétés, même les plus avancées. Oui, quoi qu'en ait dit Helvétius au contraire, il est des hommes tellement organisés, que leurs facultés intellectuelles ne sont susceptibles d'aucun développement considérable. Et Dieu, dans sa sagesse, a voulu que ce fût le plus grand nombre. Quelle confusion, en effet, n'offrirait pas notre globe, si tout le monde naissait avec les aptitudes propres au gouvernement ! il arriverait que tout le monde voudrait gouverner. Ou bien encore, si tous les hommes étaient propres à l'étude des hautes sciences, chacun voudrait philosopher, et le monde, devenu philosophe, ne manquerait pas d'éprouver bientôt le sort de Thalès, tombé dans un fossé en contemplant les astres. Dieu, en distribuant l'intelligence en portions inégales, dans la grande famille humaine, a voulu évidemment donner des sujets pour les différentes occupations auxquelles il destine les hommes, et dont les unes demandent un degré supérieur, et les autres un degré moindre d'intelligence. A nous de ne pas troubler cet ordre naturel et divin.

Cette loi universelle, d'ailleurs, préside à la formation de tous les empires, qui s'aggrandissent et se maintiennent, sans graves commotions intérieures jusqu'au temps où l'intelligence qui les avait formés, cesse, par la dégénérescence des races ou classes gouvernantes, de tenir le sceptre, et se trouve, en grande proportion, reléguée dans les classes gouvernées. Il s'opère alors un travail souvent sinistre, mais toujours providentiel, qu'on appelle révolutionnaire, et qui n'est que l'effort de l'intelligence pour reprendre sa place et son niveau dans la société. Observez de près tous les mouvements révolutionnaires, et vous verrez clairement que les masses populaires y sont les instruments d'hommes intelligents, qui sont ou se croient déplacés. Les masses dont on couvre la tête du bonnet phrygien en guise de couronne, ne sont pas souveraines de fait, bien loin de l'être de droit. Dans leurs époques de plus haute puissance, époques tragiques le plus souvent, elles reçoivent la loi d'intelligences supé-

rieures, qui, si elles sont dépravées, préparent aux peuples bien des repentirs et des expiations. Napoléon, qui s'y connaissait, disait des agitateurs de son temps : " Ce sont des gens qui ont l'imagination " ardente, un peu plus d'instruction que le peuple, et qui exercent " de l'influence sur lui. Je trouverai bien le moyen, ajoute-t-il, de " faire juger ces scélérats par une commission militaire." Le mot était un peu dur, et le remède était mauvais. Il en employa un bien meilleur en mettant, comme on l'a dit, dans la giberne de chacun de ses soldats, le bâton de maréchal de France. Dans les rangs des agitateurs, il y a bien des scélérats qui méritent le châtement que leur réservait l'homme du 18 brumaire ; comme il y a aussi une foule d'ineptes brouillons, dont le titre à la considération est une présomption, une impudence extrême, vermine incommode et impure, qui trouble et pollue tout ce qu'elle touche ; mais assurez le sort de la vraie intelligence, et ces reptiles croassants et vénimeux, restés seuls sur l'arène, disparaîtront bientôt au fond de leur marais.

Le régime héréditaire Mais avant d'aller plus loin, je dois expliquer clairement ce que j'entends par régime héréditaire, afin qu'on ne donne pas à ces mots une portée autre que celle qu'ils ont dans ma pensée. J'entends donc par régime héréditaire, l'ensemble de ces lois, coutumes et usages qui font que, dans nos sociétés, tous les avantages sociaux sont par le fait assurés à ceux qui y naissent, non à raison de leur intelligence, ou valeur personnelle, mais par le hasard de leur descendance. Le régime héréditaire, disais-je, a été impuissant à maintenir l'intelligence à la tête de la société, à moins de tenir les peuples dans l'abaissement, comme on l'a fait en Asie et ailleurs : système affreux, heureusement impossible maintenant en Europe et en Amérique. En Asie, cependant, la Chine peut faire exception sous ce rapport ; mais aussi remarquez que tous les fonctionnaires de l'état doivent être pris dans la classe des Lettrés, qui sont par là intéressés à maintenir l'ordre établi. Aussi, l'empire chinois est-il le plus ancien qui existe. Ainsi le principe du gouvernement par l'intelligence serait dû à la Chine ? Eh ! pourquoi pas ? La Chine n'a-t-elle pas inventé et mis en usage, longtemps avant l'Europe, les canaux de navigation, la poudre à canon, la boussole, les puits artésiens, l'éclairage et le chauffage au gaz, et par-dessus tout l'imprimerie ? y aurait-il de quoi s'étonner qu'elle eût découvert aussi le vrai principe du gouvernement politique ? Mais la Chine, qui a presque tout découvert, n'a presque rien perfectionné, ce que l'on peut attribuer à l'absence de la concurrence étrangère, due elle-même à l'isolement systématique où cette nation s'est de tout temps efforcée de se tenir vis-à-vis des autres nations.

N'ayons donc pas honte d'emprunter à l'ainé de tous les empires existants un principe de gouvernement fort et stable, que nous pourrions, en l'améliorant, facilement coordonner avec les idées et les institutions du monde occidental.

Pour attendre du régime héréditaire la permanence de l'ordre social, il faudrait que l'intelligence fût aussi héréditaire. Or, l'expérience présente un résultat à peu près tout contraire. En effet, on a remarqué que les grands hommes avaient rarement des enfants qui les valaient. Les hommes donc, en établissant des droits et avantages héréditaires, d'une manière aussi générale qu'ils l'ont fait, ont tout simplement voulu détrôner la nature, et porté un défi à Dieu ; même ils ont érigé leur tour de Babel, renouvelé la guerre des Titans. Ils devaient être confondus et écrasés, et soyons sûrs que la confusion des langues, le Babelisme, qu'un écrivain contemporain dit être la grande maladie de notre temps, et surtout de la France, ne cessera jamais parmi nous, tant que nous serons sourds aux enseignements de la nature et rebelles à ses lois.

Au moyen du gouvernement représentatif, on a bien fait un pas vers la nature ; mais je ne vois pas encore une seule constitution qui ne soit autre chose qu'un acheminement vers le but, un compromis avec les anciennes idées ; et cela ne peut constituer qu'un état transitoire, une étape plus ou moins avancée dans la voie du progrès humanitaire. On ne sera véritablement arrivé au port que lorsque les institutions sociales et politiques seront telles, que l'intelligence, reconnue puissance directrice, arrivera sans lutte, sans obstacle, au gouvernement des sociétés humaines, soit directement par l'administration des affaires publiques, soit indirectement par une position sociale influente.

Qu'on ne vienne pas me dire que, sous le régime constitutionnel, tel que l'ont les peuples modernes, la voie est ouverte à l'intelligence sans distinction : ce serait une dérision. La voie est ouverte, dites-vous : eh ! bien, suivez avec moi la marche d'un être humain que Dieu a marqué du sceau de l'intelligence. Il naît dans la condition des trois quarts et plus des hommes qui composent nos sociétés, d'un père qui vit honnêtement de son travail journalier. Dans notre pays, il sera le fils d'un cultivateur ou d'un artisan, qui ne manquera pas de l'envoyer à la meilleure école du canton, si école il y a. Là il apprendra, outre la lecture et l'écriture, un peu d'arithmétique, et bien rarement un peu de géographie et d'histoire. Son père a d'autres enfants, il ne peut faire guère plus pour lui. Voilà donc notre jeune prétendant qui part avec ce mince bagage scientifique, renforcé peut-être d'un pécune non moins modeste, pour la conquête

de son royal patrimoine. Sur cent pèlerins de cette espèce, combien arrivent au terme du voyage ? un ou deux ; et c'est ce qu'on appellera ouvrir à l'intelligence la voie du pouvoir ou de l'avancement, sans distinction !

Voilà pour la généralité des intelligences supérieures ; voyons maintenant ce qui advient au petit nombre d'entre elles que le sort de la naissance favorise un peu plus. Pour ces dernières, à l'instruction de l'école du village, on ajoutera l'instruction collégiale, et l'assistance de la famille pour entrer dans une carrière quelconque. Il semblerait qu'avec l'amour du travail et une conduite régulière, rien ne doive s'opposer à l'avancement de notre jeune candidat. Arrêtez ! il n'est, lui, que le candidat de la nature, l'élue de Dieu, et dans la lice il va rencontrer ceux de l'hérédité, ceux de l'homme enfin. Ces derniers, pour la plupart, n'étaient destinés, par leur intelligence, qu'aux positions secondaires ou infimes de la société ; mais en vertu des écus de leurs pères, qui leur sont bien religieusement et intégralement garantis par les lois, ils vont faire une rude concurrence à ces nouveaux venus, qu'ils regardent comme des intrus. Plusieurs de ces derniers succomberont dans la lutte, ou s'en retireront le cœur ulcéré ; d'autres en sortiront victorieux, mais épuisés d'efforts et chargés d'infirmités ; un très-petit nombre pourront jouir de leur triomphe, si chèrement acheté.

Or, que résultera-t-il de cette lutte, presque impie, entre le principe du vrai droit divin, et le principe du droit humain ? Il en résultera qu'une proportion plus ou moins grande des forces vives de la société se tournera contre elle, contre l'ordre établi. A défaut de griefs réels, et malheureusement ce moyen ne leur manquera pas souvent, ces nouveaux Géants entasseront un Ossa de déclamations inflammatoires sur un Pélion d'utopies prestigieuses ; et les masses, naturellement envieuses, et faciles à égarer, tressailleront, applaudiront aux paroles brûlantes de ces nouveaux apôtres ; et les gouvernements chanceleront sur leurs bases ébranlées, et toutes les énergies humaines, divisées en deux camps ennemis, travailleront à leur mutuelle destruction, usant, dans une lutte fratricide, des forces données aux hommes pour travailler, chacun dans sa sphère, à leur bonheur et à celui de leurs frères, en subjuguant la nature brute, non en exploitant leurs semblables. On comprendra qu'il n'est pas ici question de ces luttes salutaires, entre un parti au pouvoir et un parti hors du pouvoir, lesquelles ne dépassant pas le cercle de l'ordre constitutionnel, ne peuvent que tourner à l'avantage général. J'entends parler, on le sait, de ces tourmentes sociales qui, de notre temps, mettent si souvent en question le sort des empires.

Mais toute déplorable que soit la chose, elle est inévitable, elle est d'ordonnance divine, elle est la conséquence d'une des grandes lois de la création, méprisée, violée, foulée aux pieds. Point de paix ! guerre, gu erre sans fin entre les hommes d'un même sang, entre les citoyens d'un même pays, tant qu'ils n'auront pas reconnu leur souverain légitime, l'Intelligence, et ne la traiteront comme tel.

Mais, me dira-t-on, ces hautes et fortes intelligences, en faveur desquelles vous réclamez, n'ont-elles pas eu leurs jours de triomphe complet ? n'ont-elles pas eu leurs trois grandes révolutions en France depuis un demi-siècle à peu près, sans compter les petites plus nombreuses encore, et qu'ont-elles fait ? la France et l'Europe ne sont-elles pas plus que jamais sur un volcan ? Il est facile de répondre à cette objection, qui arguë d'un état de choses où tout était violence, désorganisation et démence, contre un état de choses où la raison, l'organisation et l'harmonie régneraient ; d'un ordresocial où l'intelligence était comprimée, aigrie, en révolte, ne rêvant que destruction, sans avoir encore eu le temps ni l'occasion de s'occuper de réédification, et par conséquent sans expérience sous ce rapport, contre un ordre social où cette même intelligence pourrait se livrer librement et tout entière à l'œuvre du gouvernement des hommes.

Puis il faut remarquer que ce n'était pas toute l'intelligence d'une société qui était à l'œuvre, non plus que cette intelligence mise dans libre et la voie d'un complet développement.

Jusqu'à présent, nous avons forcé l'intelligence, en grande partie au moins, à exercer le rôle de tribun ; laissons-la prendre celui de l'homme d'Etat ; et si sa libre action alors ne prépare et n'assure des jours meilleurs à la société humaine, les bons esprits, avec le témoignage d'avoir de bon cœur essayé du dernier moyen de salut qui restait, pourront de découragement abandonner la civilisation aux dieux infernaux, et laisser le champ libre aux prôneurs des systèmes de nivellement universel, qui doivent ramener l'espèce humaine à l'état de barbarie primitive, ne laissant que l'espoir que la civilisation en sortira retrempeée pour renaître à une nouvelle vie, semblable au Phénix, oiseau divin, que les anciens faisaient renaître de ses cendres.

Avant d'abandonner la partie, cependant, et de livrer le monde social à la fatalité, demandons-nous si nous n'avons pas jusqu'à présent traité l'intelligence humaine comme l'apôtre reproche aux Juifs d'avoir traité l'intelligence divine, le Verbe : *In propria venit et sui eum non receperunt*. Et ne semble-t-il pas que l'humanité ait été jusqu'à présent condamnée, comme le peuple déicide, à

errer dans un monde d'illusions et de misères, sans pouvoir nulle part ériger sa cité sainte ?

Il est, j'en suis sûr, venu à l'esprit de plusieurs d'entre vous de me demander : Mais qui donc s'oppose au règne de l'intelligence ? Qui, Messieurs ? Personne, et tout le monde. Sur la question théorique, tout le monde serait à peu près d'accord. La difficulté commence avec la partie pratique ; lorsqu'on expose à chacun le sacrifice que la patrie attend de lui. C'est alors que s'élèvent de toutes parts les réclamations de nos hommes modernes, si petits, renfermés dans un cercle d'affections si étroites, comparés aux anciens peuples. Quels hommes nous sommes auprès de ce patriote grec perdant son élection, et s'en retournant chez lui tout joyeux de voir qu'il y eût des centaines de citoyens valant mieux que lui ! J'aime à citer ce trait historique, où je vois plus de vrai patriotisme que dans nombre d'actions plus éclatantes. De la même nature est le trait d'Aristide, surnommé le Juste, qui écrit, pour un de ses concitoyens illettrés, une ballote de bannissement contre lui-même : ces traits sont l'enseigne des mœurs générales, encore mieux que les actions d'éclat. Que sommes-nous, nous patriotes modernes, auprès de ces deux Brutus de la Rome païenne, l'un sacrifiant ses deux fils, l'autre son propre père, dit-on, son protecteur au moins, sur l'autel de la patrie ? Que sommes-nous auprès de ces Croisés que la Rome chrétienne envoyait à la conquête d'un tombeau ? Que sommes-nous même auprès de ces femmes, de ces mères de Sparte, présentant le bouclier à leurs fils, et leur disant : " Avec ou dessus, " c'est-à-dire : " La victoire ou la mort ! " Nous sommes de bons pères de familles, si vous voulez ; mais, avouons-le, nous sommes de petits citoyens. Certes, le culte de la famille est bien légitime ; mais celui de la patrie et de l'humanité l'est davantage encore, ce me semble. Puis, les deux cultes ne sont pas incompatibles ; les dieux du capitolé peuvent subsister à côté des dieux pénates. Seulement, il faudrait que la balance ne penchât pas trop en faveur des uns ni des autres, et savoir, dans l'occasion, faire aux uns et aux autres les sacrifices qu'ils ont droit d'exiger. Les anciens ont peut-être quelquefois poussé trop loin le culte de la patrie ; mais je crains que les modernes ne poussent trop loin le culte de la famille. La famille ne peut guère procurer à l'homme que les petites satisfactions qui tiennent à la partie matérielle de sa nature ; mais les grandes et nobles jouissances de l'intelligence, la patrie, la patrie seule peut les faire goûter. La famille, encore une fois, ne répond qu'aux vues secondaires du Créateur, à ce qui se rapporte à la simple existence de l'homme individuel ; mais nos grands

devoirs envers Dieu, le perfectionnement moral, intellectuel et matériel de la race humaine, ce n'est que par la patrie, et dans la patrie, que nous pouvons, à ces égards, répondre aux vues du Créateur. Ainsi, de la grandeur et du bonheur de la patrie dépendent nos plus nobles jouissances, comme l'accomplissement de nos plus grands devoirs.

En présence d'aussi graves considérations, les préjugés, les préventions doivent disparaître, les vues s'élargir, les affections s'étendre, les sacrifices ne plus coûter. Que dis-je, sacrifices ? les yeux de l'homme sont si souvent obscurcis, qu'il ne voit pas que ce qui lui paraît un sacrifice, n'est ordinairement que le prix bien modique d'avantages bien plus précieux dans l'avenir ; un excellent placement de fonds, dirait un financier. " Tout vice est issu d'ânerie, " a dit le fabuliste. Oui, et aux vices il aurait pu ajouter les maux, et surtout les maux politiques. C'est, dans la plupart des cas, l'ignorance, l'aveuglement, l'irréflexion qui opposent une folle résistance à des réformes raisonnables, à l'application opportune de remèdes à des maux qui, négligés, deviennent bientôt incurables par les moyens ordinaires, et demandent des remèdes héroïques qui, souvent, emportent le malade. Nous devrions cependant d'autant plus nous hâter à l'égard du mal qui nous occupe, qu'il est plus ancien, et qu'il date de l'origine même des sociétés.

En effet, si nous nous transportons à l'origine des empires ou des sociétés, nous trouverons, comme dans nos sociétés actuelles, des agrégations d'hommes doués des mêmes facultés, mais à des degrés différents. Chez les uns, et ce sera le petit nombre, vous remarquerez un développement ou les germes d'un développement plus grand des plus nobles facultés, et par suite des appétences plus ou moins vives vers les choses intellectuelles, ou qui demandent plus particulièrement l'exercice de l'intelligence. Dans la masse, au contraire, vous rencontrerez inaptitude et indifférence pour les hautes et fortes opérations de l'esprit, et des désirs qui ne dépassent guère les besoins ou satisfactions de la vie matérielle. *Panem et circenses !* criait le peuple de Rome à ses patriciens. " Du pain ! " crient encore les prolétaires de l'Europe moderne. De cette catégorie, je dois excepter ces intelligences méconnues, que nos institutions sociales condamnent à végéter dans les rangs inférieurs, au grand danger du repos public ; ferment funeste laissé au sein des masses, tandis qu'on en pourrait faire des instruments d'ordre, de gloire et de prospérité.

Des deux catégories d'hommes que je viens de désigner, la première dût prendre la direction de la jeune société, soit d'un commun

accord, soit en établissant son droit naturel par une force habilement composée et employée. Voilà donc l'intelligence organisant les premières sociétés, et comme de droit se plaçant à leur tête. S'il fût jamais un droit divin, à mon avis c'est celui-là ; et tout eût été pour le mieux dans ce monde, si les fondateurs des sociétés n'eussent, une fois parvenus à leur but, mis en oubli le principe de leur puissance, l'intelligence ;—don de Dieu, non des hommes et des institutions humaines ; don que la nature, main de Dieu, dispense sans acception des personnes ni des classes, d'après des lois mystérieuses que nous ne pouvons mépriser sans danger, je dirai même sans crime. Ça donc été une grande faute de la part des fondateurs de sociétés, des premiers législateurs, que de décréter, sans restrictions, sans sauvegarder les droits imprescriptibles de l'intelligence, la transmission de père en fils, ou l'immobilisation dans certaines castes, des principaux droits et avantages de la société. L'hérédité, il faut le dire, a été pour l'homme social ce que la faute du premier homme a été pour l'homme spirituel, un vrai péché originel, dont après cinquante-huit siècles et demie, l'humanité souffre et porte encore la peine sans espoir, hélas ! d'une bien prochaine délivrance, tant le mal a poussé de profondes racines jusqu'aux entrailles de la société.

L'en nous enseigne que c'est par l'orgueil et la sensualité que le mal moral est entré dans le monde. Adam en mangeant du fruit défendu, voulait devenir l'égal de Dieu, et le fruit était bon à manger et agréable à l'œil, ajoute l'Écriture. C'est aussi par l'orgueil et la sensualité que le mal est entré dans le monde politique ou social. Et la tradition du péché originel ne fût-elle qu'un mythe, une allégorie, s'appliquerait parfaitement à la faute commise à l'origine des sociétés. " Dieu nous a fait intelligences supérieures pour gouverner les autres hommes, se dirent les premiers législateurs ou maîtres du monde ; notre titre nous vient de lui directement, il ne l'a pas fait transmissible par le sang, il s'en est réservé la dispensation à chaque génération ; mais soyons Dieux comme lui, donnons des maîtres aux sociétés, et décrétons que notre sang aura la domination de la race humaine ; que toutes les générations à venir seront livrées à l'exploitation au profit et à l'avantage de notre postérité."

C'est ainsi que l'intelligence qui n'appartient pas à telle famille, à telle caste, à telle race en particulier, mais qui est le partage de toutes les classes de la société, s'est trouvée, dès l'origine, déçue de son droit naturel et divin à la souveraineté. Mais l'intelligence déshéritée n'a cessé de protester contre sa déchéance, et c'est à ses efforts pour rentrer dans la jouissance de ses droits, que nous devons la plupart de ces grandes et terribles commotions sociales, qui ont,

à diverses époques, épouvanté le monde, et l'ont presque toujours tenue dans l'anxiété.

L'on se trompe fort si l'on croit ramener la paix sur la terre par des mesures simplement économiques, en se bornant à donner du pain aux pauvres, si en même temps on ne satisfait aux besoins et aux droits de l'intelligence. Là est le remède aux grands maux de la société. L'on sait contenir les masses indisciplinées du paupérisme, et dans Londres seul, au besoin, l'on trouvera deux-cent-mille constables spéciaux pour réprimer un mouvement chartiste. Mais que pouvez-vous faire contre l'action morale, incessante et habile de l'intelligence, qui souvent sait se servir de ses adversaires mêmes pour parvenir à ses fins ? qui sait que le temps est à elle, que sa cause est la cause de Dieu même, la cause des lois immuables de l'humanité ? Toutes nos folles résistances à des réformes, dont les temps sont venus, ne feront qu'augmenter les frais du grand procès entre le droit humain et le droit naturel, frais qu'il nous faudra solder à la fin avec dommages et intérêts.

Je viens de dire un mot du paupérisme, cette grande plaie de l'Europe moderne : ce sujet tient de trop près à celui que je traite pour que je ne m'y arrête pas un instant, ne fût-ce qu'en ce que les moyens chimériques, mais spécieux, que l'on propose pour guérir ou prévenir ce mal, détournent l'attention des solutions rationnelles du problème social, en tête desquelles je ne crains pas de placer celle dont je vous entretiens : le gouvernement du monde par l'intelligence universelle du genre humain, cela franchement sans réserves ni arrière-pensées.

Tous les utopistes modernes prétendent, depuis Fourier jusqu'à Louis Blanc, le moins déraisonnable de tous, avoir trouvé chacun une panacée pour ce mal effrayant ; tous se moquent de Malthus, qui, lui, ne voit d'autre remède que la restreinte morale, c'est-à-dire, à défaut d'une loi positive, le sentiment de devoir ou de noble orgueil qui empêcherait d'avoir une famille, avant de s'être assuré les moyens de la faire subsister. Mais l'emploi de ce moyen n'est pas du ressort du pouvoir temporel. Il n'y a que le pouvoir spirituel qui puisse le faire valoir, sans produire un mal aussi grand que le mal à guérir, sans remplacer le paupérisme par une dissolution de mœurs presque générale, qui serait inmanquablement le résultat d'une loi qui générerait les alliances légitimes. Il n'y a donc que la religion qui puisse, non radicalement guérir et prévenir le mal, mais le mitiger assez pour qu'il cesse d'être un danger pour les états. Qu'il me soit donc permis d'offrir cette considération comme un argument très fort en faveur de ma théorie du spiritualisme. En effet si vous mettez la

société politique en dehors du domaine du prêtre ; si vous ôtez son libre penser, son libre parler sur les choses temporelles, comment voulez-vous qu'il agisse efficacement pour la guérison ou le soulagement de vos misères sociales ? Pour cela ne faut-il pas qu'il connaisse le mécanisme social, qu'il en étudie l'organisme, qu'il en suive le fonctionnement ? ne faut-il pas qu'il ait droit de dire au besoin ce en quoi les puissances temporelles gênent ou favorisent son action salutaire et réparatrice ? Eh ! bien, cela c'est de la politique.

Ceux qui prétendent guérir le paupérisme, dans un ancien pays, mettent en oubli une loi de la nature trop universelle pour qu'elle ne soit pas connue de tout le monde : c'est que tous les êtres organisés, végétaux et animaux, tendent à se multiplier au-delà des moyens de subsistance à leur portée. Regardez ce champ couvert d'une abondante moisson, et dites-moi combien des grains qui se balancent sur leurs tiges, ce même champ pourrait nourrir et reproduire une autre année ? Il est des espèces de poissons si prolifiques, comme la moure et le hareng, par exemple, qu'on a calculé qu'elles rempliraient l'océan en peu d'années, si la plus grande partie de leur géniture ne périssait d'une manière ou d'une autre. Il en serait de même sur terre de plusieurs espèces d'animaux ; en peu de jour notre globe serait jusque dans ses abîmes les plus profonds, grouillant d'êtres vivants affamés. L'homme est aussi, lui, sujet à cette loi universelle de la nature organique ; partout l'énergie reproductive de l'espèce, chez les êtres organisés, l'emporte de beaucoup sur leur énergie productive des moyens de subsistances. Un nombre incalculable d'êtres organisés sont donc voués à une fin prématurée, à une époque plus ou moins avancée de leur existence. Dieu nous montre clairement par là combien il tient à la conservation des espèces. Nous devons y lire en même temps la folie de ceux qui prétendent faire disparaître le paupérisme ou la misère d'un pays quelconque, arrivé à un certain degré de population. L'économie politique peut bien résoudre le problème suivant : donner à une étendue de pays quelconque le plus haut chiffre possible de population prospère. Mais arrêter ce chiffre au point où, en progressant, il amène nécessairement le paupérisme, et c'est là toute la question, la science de l'homme rendue là se trouve face à face avec un décret divin, devant lequel il ne lui reste qu'à courber humblement le front. L'on sait combien de fois la loi agraire fut décrétée à Rome, sans y opérer jamais d'amélioration durable dans la condition des classes pauvres. Depuis un grand nombre d'années la population pauvre de l'Irlande se décime au moyen de l'émigration, et la misère y règne toujours à un degré alarmant. L'Angleterre seule paie sept à huit millions sterlings par an pour ses pau-

vres, et le paupérisme y reste toujours au même niveau. Elle paierait le double qu'il n'en résulterait aucun changement, si ce n'est de faire doubler le chiffre de la population pauvre en quelques années. Augmentez par des secours extraordinaires les moyens de subsistance parmi les classes pauvres, sans augmenter en même temps la somme générale des subsistances, et soyez sûrs que le nombre des indigents augmentera dans la même proportion. C'est triste à dire, mais il serait funeste de l'ignorer ou de le taire : dans un ancien pays couvert d'une population nombreuse, surtout s'il est exposé aux fluctuations du commerce et de l'industrie, la misère, la misère seule, jointe à la restreinte morale dont il est parlé plus haut, peut poser des bornes à l'accroissement de la population pauvre. Mais il faut donc laisser périr les pauvres ?—Non ; mais je dis que l'état et les publicistes doivent franchement avouer leur impuissance à cet égard, et laisser le soin des pauvres à la religion, qui possède mieux qu'eux le secret de soulager les misères humaines, qu'on ne peut prévenir. Que chacun donc, à la voix de la religion, soulage autant que possible les misères qui l'environnent, et s'en rapporte pour le reste non aux utopistes, mais à Dieu, qui a voulu que le monde fût ainsi fait. Et n'allons pas, insensés que nous sommes, murmurer contre la providence. Nous voudrions qu'il n'y eût pas de misère parmi les hommes : désir bien louable sans doute. Mais s'il n'y avait pas la misère à craindre, dites-moi, qui porterait les hommes, en l'absence d'un mobile plus relevé, à la prévoyance, à l'économie, au travail, à la bonne conduite ? Vous le voyez, il y a dans la misère humaine un précieux et constant enseignement ; il y a du bien jusque dans les maux que Dieu nous envoie.

Je vous disais, il y a quelques instants, que Louis Blanc est le moins déraisonnable de nos utopistes modernes ; son système est spécieux, en ce qu'il est empreint d'une pensée généreuse. Aussi fait-il fureur parmi la jeunesse, et pour cette raison je vais m'y arrêter un moment. L'association universelle et solidaire de l'industrie de l'apôtre socialiste, se réduit, en fin de compte, à faire d'une société d'hommes un vaste atelier, où chacun, produisant selon ses facultés, consommait néanmoins selon ses besoins. Il y a un fonds de secours destiné aux vieillards, aux malades, aux blessés, etc. *Cet et cætera* est de Louis Blanc, et comprend sans doute le restant du catalogue des misères humaines. Aussi, voilà, d'un trait de plume, toutes ces misères bannies d'entre les hommes. L'ouvrier n'a plus à se préoccuper de l'avenir ; l'association lui donne "selon ses besoins," quelle que soit la somme ou la valeur de son travail ; et assistance lorsqu'il sera vieux, malade, blessé, etc. Bien fou dont serait l'ouvrier qui ne se hâterait

pas de jouir au plus tôt des douceurs de la famille. Le résultat est facile à prévoir. A présent que l'ouvrier n'a qu'un avenir incertain devant lui ; que les misères qui l'entourent lui présagent un sort semblable pour ses vieux jours, surtout s'il se charge d'une famille ; si dans ces circonstances, dis-je, les populations tendent à dépasser les moyens de subsistance, que sera-ce lorsque les classes laborieuses n'auront ou croiront n'avoir plus rien à craindre pour la satisfaction de leurs besoins ? Comme Louis Blanc ne fournit pas le moyen d'échapper à cette loi universelle de la nature dont nous venons de parler, il arrivera bientôt que sa société ne sera plus qu'une immense aumônerie, sans aumônier encore ; car il n'y aura plus de riches pour faire l'aumône. Voilà où conduit toujours l'oubli des lois de la nature.

Je ferai grâce à Louis Blanc de plusieurs autres lois de la nature qu'il met également en oubli, dans son plan d'association universelle et solidaire. Par exemple, qui lui a promis le dévouement personnel et de famille, qui portera les bons travailleurs, sans détruire chez eux toute émulation, à renoncer à une partie du fruit de leur travail pour l'avantage des travailleurs médiocres ? Un pareil dévouement ne s'est vu qu'une fois, en petit et pendant quelque temps seulement, parmi les premiers chrétiens de Jérusalem ; et je ne crois pas leur faire injure, en pensant que la croyance à la fin prochaine du monde, qui semble avoir régné alors parmi eux, entraînait pour quelque chose dans ce dévouement extraordinaire. Puis je me trompe fort s'il sera bien facile à Louis Blanc, ou à ses disciples, de trouver un grand nombre de sociétaires de l'espèce des premiers chrétiens.

On cite, il est vrai, plusieurs associations formées sur le principe proclamé par notre réformateur ; mais le temps ne leur a pas encore imprimé le timbre de la viabilité. Puis il ne faut pas comparer des associations particulières d'ouvriers qui se connaissent, qui se choisissent, avec l'association universelle que rêve Louis Blanc.

Au reste, ce plan fût-il réalisable avec les hommes tels qu'ils sont, irait bientôt s'engouffrer, avec la société entière, dans l'abîme d'un paupérisme universel, signalé plus haut comme la conséquence inévitable d'une loi constante de la nature organique.

Oh ! Messieurs, vous surtout mes jeunes auditeurs, qui vous laissez si facilement illusionner par les utopies sociales, qui s'appuient d'une pensée noble ou généreuse, méfiez-vous de tous ces plans de réforme qui vous offrent en perspective le retour soudain du Paradis Terrestre sur notre globe ; tout cela n'est qu'un vain mirage, forme fantastique que revêtent les vapeurs du désert aux yeux du voyageur égaré. Méfiez-vous de tout ce qui vous transporte

en dehors du monde réel, et des sentiers sûrs de la nature. Elle est assez belle la nature, pour qui se donne la peine de la connaître et de l'étudier, et elle ne trompe jamais. N'allez pas tomber dans la fatale et trop commune erreur que le progrès gît dans le nouveau. Bien souvent, il consiste à rectifier d'anciennes idées, faussées par l'action du temps, ou demandant seulement une application modifiée d'après un changement de circonstances. Trop souvent en pareil cas, on coupe le fil de la tradition ; au lieu de rectifier ou de réformer, on proscriit, on détruit l'idée même, et un demi-siècle après sinon plus tôt, on s'aperçoit qu'on a commis une énorme bévue.

Luther veut réformer, et l'in prudent s'arme de l'idée du " jugement privé," qui est la négation de l'autorité spirituelle, et une partie du monde chrétien se trouve aujourd'hui sans autorité, sans guide en fait de religion, et les âmes faibles et impressionnables y sont livrées aux inspirations les plus extravagantes, et qui font la honte du christianisme. Ajoutez à cela qu'un bon nombre de ceux à qui on a persuadé qu'il leur appartenait de se faire une croyance religieuse, ont trouvé que le plus court était de n'en chercher aucune.

Voltaire veut la tolérance religieuse, et l'audacieux s'attaque au christianisme même, et brise le frein religieux parmi le peuple, qui est devenu ingouvernable, au point que les disciples les plus éminents de l'Erostrate moderne en sont réduits à supplier l'Eglise de sauver la société qui se dissout.

Rousseau entreprend de démontrer l'abus qu'on avait fait du droit divin, et il pouvait accomplir son œuvre avec utilité, en ramenant ce principe vrai à une application rationnelle. Au lieu de cela, le téméraire répudie la maxime *omnis potestas à Deo*, et il enseigne que toute puissance vient du peuple. Il en est résulté que, de conséquence en conséquence, le citoyen Proudhon, avec sa sauvage logique, en est venu à pouvoir nier toute puissance, toute autorité quelconque, à repousser même l'Etat serviteur de Louis Blanc, et à crier " Vive l'anarchie !"

Terminons par un exemple qui, des hauteurs intellectuelles, nous ramènera dans la vallée des intérêts matériels. Lors de la grande révolution française, emporté par les haines séculaires qu'avait soulevées l'ancienne féodalité, on se mit à crier haro contre la grande propriété, et à diviser le sol par petits lots pour avoir, disait-on, un peuple de propriétaires. C'était une belle idée en théorie ; mais il en est résulté en pratique que la France, plus peuplée d'un tiers que l'Angleterre, avec un meilleur sol et un meilleur climat, produit par son agriculture infiniment moins que sa rivale, ce que l'on attribue principalement au morcellement du sol qui, en France, ne peut

admettre la grande culture. Tout n'étant donc pas mauvais dans la grande propriété, il fallait rectifier, réformer, mais on a trouvé mieux de détruire.

La question à l'ordre du jour à l'heure qu'il est, c'est le paupérisme ; on veut qu'il n'y ait plus de pauvres ; mais avec les moyens que l'on propose pour parvenir à ce but, on ne parviendra qu'à faire disparaître les riches. Que l'on avise à une meilleure distribution des richesses, à la bonne heure ; mais que l'on ne tarisse pas la source même de la richesse, en étouffant l'émulation, mobile des grands efforts.

Au reste, il faut commencer par le commencement ; si l'on veut que la lumière se fasse au milieu de notre chaos social, il faut avant tout trouver un ouvrier à ce grand œuvre, et il n'y en a pas d'autre que l'intelligence. Organisons l'intelligence, ouvrons-lui la voie, épargnons-lui des luttes ingrates, laissons-la employer toutes ses énergies à l'avancement de l'espèce humaine ; c'est le seul moyen d'arriver paisiblement au plus haut degré de bien-être auquel il nous est permis d'atteindre.

Il y a une histoire intéressante à faire, c'est celle des efforts et des transformations de l'intelligence, pour conquérir ou conserver son héritage naturel, le gouvernement du monde. Il serait beau voir une plume érudite et habile prendre les sociétés à leur origine, nous y montrer l'intelligence se débattant au milieu des éléments grossiers et discordants qu'elle avait alors sous la main, et s'efforçant d'établir l'autorité et l'ordre au sein de la barbarie primitive. Dans l'Inde, sous l'inspiration d'une sombre théogonie, vous verriez le corps social se fondre en castes infranchissables, à la tête desquelles se trouvait le prêtre ou le Brame, forme sociale impitoyable, mais si forte et si solide dans sa désolante immuabilité, qu'elle a résisté à toutes les attaques, même à celles du temps, et qu'elle s'est réfléchi plus ou moins chez presque toutes les nations connues, sans en excepter les modernes.

Vous la voyez passer, en s'adoucissant, chez l'ancienne Egypte, où chacun était obligé de suivre le métier de son père, où le prêtre fut d'abord au sommet de l'échelle sociale, composée de trois castes, les Prêtres, les Militaires et le Peuple, jusqu'à Sésostri, alors que l'intelligence élargit sa base en substituant la forme monarchique à la forme théocratique.

Vers le même temps, Cécrops, fuyant peut-être les troubles politico-religieux qui agitaient alors son pays, part à la tête d'une colonie égyptienne pour aller fonder Athènes, en Grèce, où l'avaient précédé un siècle auparavant les Hellènes, venus en toute apparence de l'Inde,

fuyant probablement le joug de la théocratie indienne. Il serait curieux, quoique fort naturel, que la civilisation de la Grèce, ainsi que celle de l'Amérique, fût due à la même cause, au besoin que ressentait des intelligences fortement trempées d'un état social plus libre et plus libéral. Toujours est-il que les civilisateurs de la Grèce, issus de deux nations à castes, ne laissent à leur nouvelle patrie que l'esclavage, qui était le lot des peuples vaincus. C'était encore beaucoup, mais l'humanité ne procède que pas à pas : tout ce qu'elle a voulu faire à la course n'a jamais réussi qu'à ajouter de nouvelles ruines aux anciennes. Mais quelle différence entre cette multitude d'hommes libres s'assemblant sur la place publique pour y écouter et juger les harangues de ses hommes d'Etat, et le timide Indou recevant en tremblant les décrets infaillibles des prêtres de Brahma ! Pas de doute, pas de résistance, pas de remontrances même à qui parle au nom d'un Dieu, s'il a le pouvoir en main ou à ses ordres. C'est, au reste, la nécessité, la logique du régime théocratique, qui ne peut exister qu'à cette condition. Les Juifs, peuple remuant et incostant, ne purent vivre longtemps sous ce régime, malgré les prodiges dont il fut accompagné chez eux.

Les progrès que fit la Grèce dans la voie de l'émancipation humaine peuvent s'apprécier par le fait que Rome, dans tout le cours de sa brillante carrière, ne fit guère que disséminer par le monde les idées de la Grèce, son institutrice autant que sa conquête. Le Romain, visant à l'empire universel, ne pouvait guère s'occuper de reculer les bornes du monde moral. Cependant, plusieurs guerres que Rome eut à soutenir contre ses esclaves révoltés, celle surtout que dirigea Spartacus, qui s'avança jusqu'aux portes de Rome, font voir que l'intelligence ne se trouvait pas à l'aise sous la forme des anciennes républiques. Ainsi se préparaient les voies à l'affranchissement universel, qui devait découler des doctrines du christianisme.

Ceux qui connaissent l'histoire ne seront pas surpris, je pense, de m'entendre parler d'intelligence à propos des guerres d'esclaves chez les Romains. L'esclave ancien était loin d'être toujours un être dégradé ; dans la société antique, il répondait aux classes ouvrières des sociétés modernes. Il y avait des esclaves dans les arts, dans la haute industrie, dans les lettres mêmes. Tércence avait été esclave avant de devenir l'ami de Scipion Emilien et de Lélius, qui ne dédaignèrent pas, dit-on, d'être ses collaborateurs dans plusieurs de ses ouvrages. Plus l'esclave avait de talents et d'aptitude, plus il rapportait à son maître, qui était par là intéressé à favoriser son avancement intellectuel. La providence, qui se joue des projets méchants des hommes, jetait ainsi dans l'intérêt même des maîtres le germe de l'émancipa-

tion des esclaves. Nos voisins du Sud croient pouvoir conserver l'esclavage chez eux, en maintenant leurs esclaves dans le dernier degré d'ignorance et d'abrutissement. Qu'ils se détrompent ; la providence n'a pas abdiqué le gouvernement du monde, et l'esclavage est une abomination aux yeux de Dieu et des hommes. Le jour de la rétribution arrivera pour eux, si celui du repentir n'arrive bientôt, aussi sûrement qu'il y a des lois divines et humaines violées. Cette ignorance, cet abrutissement, fort difficiles à maintenir, cependant, dans un pays inondé des productions de la presse, ne serviront, au jour inévitable de la vengeance, qu'à rendre l'expiation plus terrible.

D'après l'esquisse rapide que nous venons de faire du progrès des idées ou de l'intelligence chez les anciens, sous le rapport politique, on voit que l'humanité, dans le cours de quatre mille ans, n'avait guère fait que s'émanciper, sauf encore l'esclavage, du joug de l'immuabilité, décrétée par l'intelligence égoïste qui avait présidé à la fondation des premiers empires. Ici, au moyen des castes ; là, au moyen des privilèges héréditaires, on voulut immobiliser le pouvoir et tous les autres avantages de la société, dans certaines races, classes ou familles. Malheureusement on oublia partout de prendre l'avis de la nature, et d'obtenir d'elle l'engagement qu'elle continuerait, dans toutes les générations à venir, à déverser exclusivement le don de l'intelligence dans les races, classes ou familles ainsi déclarées privilégiées et dominatrices. La nature donc a continué à répartir l'intelligence selon ses lois à elle, sans acception des personnes ni des demeures : temples, palais, échoppes, chaumières, tout lui était égal. Cependant grâce aux idées primitives, à l'organisation première de la société, aux avantages assurés dès l'origine aux classes privilégiées, grâce surtout à l'impossibilité où étaient les classes inférieures de s'éclairer, le régime du privilège légal a pu se maintenir jusqu'à nos jours, avec des traits plus ou moins marquées, même dans les pays les plus avancés dans la voie du progrès.

Le monde ancien donc réussit à se délivrer des langes de la théocratie, et de l'immuabilité, et je suis porté à croire que c'est ce grand combat qu'il a voulu signifier et transmettre aux âges futurs par le mythe de Thésée et Procneste ; peut-être aussi par celui d'Hercule et d'Antée, et encore, sous un aspect moins favorable, par celui des géants et des Dieux de l'Olympe. Car il ne faut pas croire que tout est fable dans les mythologies : " la mythologie, dit Ballanche, est une histoire condensée et pour ainsi dire algébrique." La confusion et l'erreur sont entrés dans l'esprit des peuples parce qu'on a pris au propre ce qui ne devait se prendre qu'au figuré : l'erreur est souvent une vérité mal comprise.

Mais ce n'était pas assez pour établir l'intelligence dans tous ses droits ; il fallait proclamer l'égalité et la fraternité entre les hommes, et c'est ce que fit le christianisme, avec lequel s'inaugure le monde nouveau. Pour le Dieu des chrétiens d'abord, il n'y a plus de gentils, toutes les nations sont appelées ; en outre il n'y a plus de castes, de maîtres, ni d'esclaves ; il n'y a plus que des enfants du même père, et ce père c'est Dieu lui-même. Les lois de la nature ne sont pas changées, les dons de l'esprit seront répartis comme auparavant ; mais ceux qui en seront doués n'en seront que plus obligés envers leurs frères : c'est un dépôt dont ils auront un compte rigoureux à rendre ; plus ils auront reçu de talents, plus il leur faudra présenter d'œuvres méritoires au père de famille. Il n'y a pas même jusqu'à la vanité qui ne soit condamnée chez les grands ; car celui qui voudra être le premier dans le royaume de Dieu, devra commencer par se faire le serviteur de ses frères. Avec une pareille doctrine, l'émancipation humaine aurait dû marcher à grands pas, mais le fait de l'antique esclavage, avant de disparaître des lois, dut d'abord disparaître des idées et des mœurs, et ce travail de régénération prit plusieurs siècles : il fallut que l'intelligence, comme à l'origine des sociétés, se fit prête pour fonder la nouvelle société.

Voilà donc le monde civilisé délivré de l'esclavage légal ; tous les hommes sont libres, aucun n'est légalement la chose d'un autre ; est-ce tout ? L'humanité va-t-elle enfin pouvoir se reposer sur ses lauriers ?—Non, certes ; les droits de l'intelligence sont reconnus, mais elle n'en a pas encore la pleine jouissance, et avant d'en être là combien de combats n'a-t-elle pas encore à livrer et à soutenir ? L'égalité est bien dans le droit, mais elle est encore loin d'être dans les faits ; le mot esclavage est rayé du vocabulaire, mais la chose reste dans les institutions sociales. Que sont en effet ces cerfs, ces vilains, ces hommes de la glèbe, taillables et corvéables à merci par leurs fiers et puissants seigneurs ? Ce sont bien là encore, ou guère ne s'en manque, des esclaves et des maîtres. Le christianisme sûrement peut faire davantage. Mais quelle puissance pourra arracher le peuple à cette ignoble exploitation ? les campagnes sont hérissées de châteaux-forts et de donjons, pour contenir et châtier au besoin les populations récalcitrantes. Joignez à cela les riches abbayes et les palais épiscopaux d'où l'on adressait aux peuples des paroles d'abnégation, et de soumission absolue à un ordre de choses déclaré de droit divin, et vous conviendrez avec moi que le servage moderne était plus menaçant pour le progrès humanitaire, que ne le fut jamais l'esclavage ancien, avec sa cinique franchise, montrant à nu toutes ses

difformités. "Malheur aux vaincus!" avait-il hautement écrit sur ses bannières. L'esclave était averti qu'il était tel en vertu du droit du plus fort, et de ce droit il pouvait user aussi lui. Le cerf moderne était aussi physiquement contenu par la force; il l'était de plus moralement par la doctrine de l'obéissance passive, qui lui faisait un crime de la pensée même de la résistance; chez l'esclave ancien l'âme était libre au moins, chez le cerf moderne tout était asservi, comprimé, enchaîné.

Cependant la providence se riant des rêves de la féodalité sur la stabilité de sa puissance, préparait tout doucement et en silence, et par plusieurs voies à la fois, l'avènement de l'émancipation complète des peuples. Chose étrange! l'émancipation, la liberté s'introduisent en Europe, et chez les deux nations qui ont le plus contribué à la civilisation moderne, par deux voies tout opposées. En France, ce sont les rois qui, pour affaiblir leur noblesse, favorisent l'affranchissement des communes. En Angleterre, ce sont les barons qui appellent à eux le peuple, pour résister à l'absolutisme des rois. L'histoire offre plus d'un exemple de ces jeux de la providence, où celle-ci se sert, pour parvenir à ses fins, de ceux mêmes qui doivent y perdre le plus. Louis-le-Grand, après avoir complété la ruine de la noblesse, commencée sous Louis-le-Gros, croit avoir assuré le pouvoir absolu à sa postérité, et dans l'orgueil de sa victoire, il dit: "l'Etat c'est moi." Il était loin de s'imaginer, alors, que l'œuvre qu'il venait d'achever, était justement ce qui ferait dire, sous son deuxième successeur: "le Tiers-Etat c'est tout." Bien plus, l'auteur de ce mot mémorable put voter la mort de ce roi infortuné. Et ces hommes du tiers-état, si enflés de leur importance, n'ont-ils pas cru qu'en votant une mort de roi, ils assuraient l'empire à leur ordre? Fatale erreur; car, en dépouillant le pouvoir ancien de son dernier prestige, ils ouvrirent la porte à toutes les passions aigries et comprimées, qui fermentaient depuis longtemps au sein des classes laborieuses, successeurs des serfs de naguère, et devenues, depuis que l'intelligence y a pénétré, une puissance avec laquelle il faut compter. Et Louis Blanc, parodiant le mot du grand roi, crie aujourd'hui "Hommes du Peuple, l'Etat c'est vous." Et moi, j'espère que quelque grande voix pourra dire un jour: "Hommes d'Intelligence, l'Etat c'est vous."

En parlant de l'intelligence répandue parmi les masses populaires, il me vient à l'esprit que j'ai oublié de vous signaler une chose qui a contribué, plus que tout le reste peut-être, à l'émancipation des peuples; sans laquelle les rivalités des Rois et des Nobles entre eux, et la vanité de la Bourgeoisie, n'auraient guère fait avancer

l'humanité, qui se serait trouvée réduite à tourner dans le cercle des anciens errements, succession de despotisme, de demi-liberté et d'anarchie, avec des masses de peuple irrémisiblement condamnées à l'abaissement politique et social, conséquence de l'abaissement intellectuel, causé lui par l'inaccessibilité des lumières aux classes infimes jusqu'à l'invention de l'imprimerie. L'invention de l'imprimerie, Messieurs, . . . (vous avez compris déjà que c'est d'elle que je veux parler) . . . devrait former une ère nouvelle dans l'histoire du monde ; car dans la première matrice où s'est fondu le premier caractère d'imprimerie a été conçue en même temps une société politique nouvelle, qui n'a pas encore vu le jour, mais qui le verra en son temps ; une société fondée uniquement sur l'intelligence, non sur la force brute, le privilège et les écus, non plus que sur les caprices incontrôlés d'une masse irréfléchie. La presse, oui la presse sera le trône des puissances de l'avenir, et sur ce trône il n'y a que l'intelligence qui puisse s'asseoir. Voilà ma démocratie à moi ; et c'est à elle qu'appartient l'avenir ; car elle seule, en créant une autorité forte et incontestable, peut ou étouffer ou comprimer l'infime démagogie, et donner le repos au monde. Comme les autres autorités, ses devancières, vous ne la verrez pas vieillir et s'affaiblir avec la dégénérescence des races dominantes, ou la corruption des institutions politiques ; car dans ses veines, à chaque génération, viendra se transfuser le sang le plus riche et le plus généreux du corps social entier.

On aura ainsi le gouvernement de l'élite du peuple par droit de nature, non plus celui des privilégiés du droit humain. L'intelligence aura sa charte à son tour, écrite, non plus comme celles de ses devanciers sur de vains parchemins, mais tracée par le doigt de Dieu même au grand livre de la nature.

Ce que je redoute le plus pour l'avènement de ce nouveau régime, ce n'est pas l'opposition des préjugés et des intérêts créés par l'ancien régime, et encore subsistants sous une forme ou sous une autre. Ces préjugés sont loin d'être aussi forts, et ces intérêts aussi puissants et aussi prestigieux, que ceux de la féodalité, et les moyens d'action contre eux sont plus grands que ceux que la cause du progrès avait ci-devant à sa disposition. Ce que je crains le plus, c'est l'impatience de quelques vrais amis du progrès ; ce sont les menées coupables d'une foule de faux amis, qui se présentent sous ses drapeaux avec des vues d'ambition et d'intérêt personnels, avec des haines individuelles à assouvir, des torts particuliers à venger. Il y a aussi les utopistes, dupes ou fripons, qui vous remettent la société dans le creuset, ni plus ni moins qu'un vase brisé ou bossué, et vous le

refondent tout d'une pièce sur un modèle nouveau. Rien ne les arrête ; la nature humaine, les grands intérêts sociaux existants, les usages séculaires, les idées, les croyances reçues, on se rit de tout cela ; on fait main-basse sur tout, et d'un seul coup de baguette l'on vous crée une cité nouvelle. Ces rêveurs ne sont pas dangereux en eux-mêmes, mais ils le deviennent, en s'identifiant aux yeux des peuples avec les hommes du progrès rationnel, et en enveloppant dans le ridicule et l'improbation, dont leurs idées sont justement l'objet, tous les projets de réforme raisonnables et réalisables que présentent des esprits plus sensés.

Mais va-t-on me dire : vous qui faites si bon marché des utopies, qui vous dit que votre souveraineté de l'intelligence n'en soit pas une ? Vous prétendez, n'est-ce pas que les systèmes politiques les plus avancés, sans en exempter le système actuel des Etats-Unis d'Amérique, restent en deçà des besoins et des droits de l'intelligence. Alors que voulez-vous donc ? Ce que je veux c'est une institution, qui empêchera les Etats-Unis comme notre Canada, lorsqu'ils seront arrivés à la condition sociale où en est rendue la France, de subir l'existence volcanique qui tourmente ce grand et beau pays, et par contre-coup l'Europe entière, depuis plus d'un demi-siècle ; une institution qui, en satisfaisant toutes les ambitions, toutes les aspirations légitimes, autant que la chose peut se faire, ôtera, aux esprits hardis et entreprenants, tout motif, toute pensée de s'attaquer à l'ordre établi. Lorsque les discussions politiques ne roulent que sur les hommes, sur la manière dont les institutions fonctionnent, en un mot lorsqu'on ne fait que s'attaquer aux personnes, ce n'est pas un mal, c'est souvent même un bien ; cela tient les gouvernements en éveil, et si ces derniers ne peuvent repousser des accusations ou reproches injustes, c'est bien leur faute, avec les moyens de défense à leur disposition. L'opposition est nécessaire dans un pays libre ; et lorsqu'elle est conduite d'une manière franche, honorable et consciencieuse, elle mérite d'être écoutée, comme elle doit être réprochée, lorsqu'elle s'ingénie à exciter les passions, à jeter le discrédit sur des institutions respectables, à pousser l'opinion dans des voies périlleuses : dans ce cas elle doit être jugée comme l'équipage mutin qui, dans sa rage de ne pouvoir s'emparer du commandement, tenterait de mettre le feu au vaisseau.

Je pense qu'il est possible d'établir, non pas un ordre social parfait, comme l'ont rêvé Thomas Morus et toute la famille des utopistes anciens et modernes, mais un ordre social tel que les éléments actifs de la société, les mécontents dangereux, seraient forcés de se dire : **Quand nous renverserions cet ordre social, nous n'en serions pas mieux, nous ni les nôtres.**

Pour atteindre ce but, je ne propose pas le renversement des arrangements sociaux et politiques qui existent ; mon plan peut s'accommoder de tous les régimes. Etes-vous pour la monarchie ?—il n'y répugne pas ; c'est dans une monarchie que j'en ai trouvé le germe, l'idée. Etes-vous pour la démocratie ?—ça lui va à merveille ; l'élection populaire lui est plus sympathique encore que le patronage d'une cour. Voulez-vous le principe aristocratique ?—Eh ! c'est une vraie aristocratie que je vous offre, l'aristocratie de l'intelligence, qui vaut bien, n'est-ce pas, celle de l'épée, des parchemins, ou de la bourse ? Mais précisons.

Si j'avais à réduire mon plan en projet de loi, voici quels en seraient le titre et les principales dispositions :

ACTE pour assurer le développement et l'avancement de l'intelligence.

1^o Instruction primaire gratuite pour tous les enfants.

2^o Instruction, gratuite aussi dans les degrés supérieurs, pour tous ceux qui en seront jugés dignes par leurs talents et leur bonne conduite.

3^o Des bourses seront faites aux enfants pauvres qui, pour suivre des degrés supérieurs, seront obligés à déplacement.

4^o Pour être habile à remplir aucune charge publique quelconque, exécutive, législative, judiciaire, municipale etc, il faudra avoir passé avec succès par un ou plusieurs degrés d'instruction, selon l'importance ou la nature des fonctions à remplir.

5^o Avances remboursables, avec ou sans intérêts, aux élèves pauvres des degrés supérieurs, qui n'étant pas pauvres d'emplois publics rétribués, désirent s'engager dans quelque profession, art ou industrie.

6^o Il sera après examen public et solennel, délivré aux élèves qui en seront jugés dignes, des diplômes constatant les degrés auxquels ils seront parvenus ; et ceux qui auront obtenu de tels diplômes, formeront dans la société une classe distincte sous le nom de " Classe des Lettrés, " qui jouira des droits et privilèges ci-haut énoncés, et autres qui pourront lui être accordés ci-après.

6^o Un bureau central sera nommé, à certaines époques fixes, pour surveiller l'exécution de la présente loi, d'abord par le pouvoir exécutif, et au bout d'un certain temps par le corps ou la classe des lettrés, avec le droit de déléguer ses pouvoirs à des bureaux locaux, ou agents ambulants, dans les parties éloignées du pays. Des pouvoirs disciplinaires étendus seront accordés à ce bureau.

7^o Un fonds spécial sera créé pour les fins de l'acte au moyen d'un impôt progressif sur les héritages, legs et dons ou

donations entre vifs, qui, au cas de fraude, seront sujets à confiscation au projet du fonds ci-dessus.

Pour donner les explications que demande le projet de loi que je viens d'esquisser, il faudrait autant de temps, pour le moins, que vous en avez mis à m'écouter jusqu'à présent, et je n'oserais compter sur votre indulgence jusqu'à ce point. Je me bornerai donc, si vous l'agréez, à la réclamer pour une autre occasion, que je rendrai aussi prochaine que possible, et à vous remercier de l'attention dont vous avez bien voulu m'honorer pendant cette séance.



-
e
e
is
,
e
-

